

Formations syndicales et RIS

Cliquez [ICI](#) pour avoir le planning des formations syndicales et des RIS du **second semestre** du [SE-UNSA](#).

Nos formations syndicales sont réservées à nos [adhérents](#).

Participation santé de l'employeur : l'UNSA Éducation demande son doublement à 30€/mois

Depuis 2022, un premier pas de l'employeur public a été fait pour participer à notre complémentaire santé, avec le **remboursement forfaitaire mensuel de 15€**.

Cette mesure est une **mesure temporaire**, qui devait s'appliquer jusqu'à ce que l'employeur finance la moitié de notre complémentaire santé collective au 1er janvier 2025.

Sauf que... sa mise en œuvre a été décalée en septembre 2025... puis au 1er janvier 2026... et **maintenant en avril 2026**.

Pour en savoir plus, clique [ICI](#)

Forfait mobilité durable 2024, vous avez jusqu'au 31 décembre pour faire votre demande !

Le forfait mobilité durable permet aux agents de l'État qui font le choix d'un mode de transport alternatif et durable de bénéficier d'un forfait allant jusqu'à 300 € par an au titre de leur déplacement entre leur domicile et leur lieu de travail.

Le formulaire de demande est accessible uniquement via la plateforme Colibris.

Pour en savoir plus, clique [ICI](#)

Pour toutes vos questions, notre équipe se tient à votre disposition.

Renseignements, aide, soutien, conseil défense : **le SE-UNSA vous accompagne au quotidien !**

Le trombinoscope du Premier degré, à [découvrir ici](#)

C'est le début de l'année, le bon moment pour adhérer !

[Je le fais ici](#)

Mauricia DAUBIGNEY, Secrétaire Ecole
Éric DIJOUX, Secrétaire général



SE-UNSA, Section de La Réunion

16, rue Jean Châtel - BP 50041

97464 Saint-Denis cedex

02 62 20 08 13

974@se-unsas.org